

**COMMUNE NOUVELLE**  
**LIVAROT – PAYS D'AUGE**

Délibération N° 04.11.2024 / 09

**LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 18 HEURES 30**

**SÉANCE PUBLIQUE**  
**AU TELECENTRE**  
**Rue Delaplanche à LIVAROT**

Nombre de conseillers en exercice : 69  
Nombre de présents : 41  
Nombre de pouvoirs : 8  
Absents sans pouvoirs : 20  
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 04 novembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 29 octobre 2024, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

- **Etaient présents** : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mr Frédéric CANET, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mr Bernard DORIO, Mr Thibault ECALARD, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Séverine IBSAIENNE, Mr Arnauld JERU, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

**Absents ayant donné pouvoirs :**

- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Edwige HAYS
- Mme Josette BRACONNIER, pouvoir à Mme Martine DESHAYES
- Mme Charlotte CHEVALLIER, pouvoir à Mr Didier LALLIER
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Joël VREL
- Mme Sandrine LECOQ, pouvoir à Mr François GILAS
- Mme Françoise MECKERT, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS
- Mr Jean TURQUETY, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER.

**Absents excusés :**

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mme Mireille DROUET.

**Absents :**

- Mr Daniel ANTOINE
- Mme Virginie BARRIERE
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mme Géraldine DE BONAFOS
- Mme Pauline DOLIGEZ
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTÉ
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Michel PITARD est désigné secrétaire de séance.

**DESAFFECTATION / DECLASSEMENT DE 21 PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de déclasser 21 parcelles communales dans le but de leur cession à titre gratuit à la société PARTELIOS HABITAT. Cette emprise constitue des espaces verts à usage de terrain d'agrément et des entrées de garage de logement appartenant à la société PARTELIOS HABITAT, sans utilité particulière pour la Commune. Toutefois, faisant actuellement partie du domaine public communal, il convient préalablement à toute cession, d'en prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,  
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,  
Vu le Code de la voirie routière,  
En l'espèce, le déclassement de cet espace vert n'aura pas de conséquence sur la desserte et la circulation.

Le Conseil Municipal devra :

- Constater la désaffectation des parcelles suivantes :

- Rue du Pressoir : les parcelles cadastrées section AH n°903 pour 262 m<sup>2</sup> et AH n°914 pour 253 m<sup>2</sup>
  - Rue de la Pomme : les parcelles cadastrées section AH n°913 pour 228 m<sup>2</sup>, AH n°900 pour 25 m<sup>2</sup>, AH n°899 pour 66 m<sup>2</sup>, AH n°898 pour 41 m<sup>2</sup>, AH n°897 pour 18 m<sup>2</sup>, AH n°896 pour 19 m<sup>2</sup>, AH n°892 pour 17 m<sup>2</sup>, AH n°891 pour 20 m<sup>2</sup>, AH n°894 pour 24 m<sup>2</sup> et AH n°895 pour 25 m<sup>2</sup>
  - Rue Boutron : les parcelles cadastrées section AH n°905 pour 16 m<sup>2</sup>, AH n° 906 pour 13 m<sup>2</sup>, AH n°902 pour 1 m<sup>2</sup>, AH n°907 pour 2 m<sup>2</sup>, AH n°901 pour 3 m<sup>2</sup>, AH n°908 pour 5 m<sup>2</sup>, AH n°909 pour 35 m<sup>2</sup>, AH n°910 pour 20 m<sup>2</sup> et AH n°912 pour 44 m<sup>2</sup>  
Soit un total de 1 137 m<sup>2</sup>.
- Prononcer leur déclassement et leur intégration au domaine privé communal,
  - Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui seraient nécessaires à l'effectivité desdites désaffectations et déclassements
  - Charger Monsieur le Maire à l'application de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la désaffectation des parcelles suivantes :
  - Rue du Pressoir : les parcelles cadastrées section AH n°903 pour 262 m<sup>2</sup> et AH n°914 pour 253 m<sup>2</sup>
  - Rue de la Pomme : les parcelles cadastrées section AH n°913 pour 228 m<sup>2</sup>, AH n°900 pour 25 m<sup>2</sup>, AH n°899 pour 66 m<sup>2</sup>, AH n°898 pour 41 m<sup>2</sup>, AH n°897 pour 18 m<sup>2</sup>, AH n°896 pour 19 m<sup>2</sup>, AH n°892 pour 17 m<sup>2</sup>, AH n°891 pour 20 m<sup>2</sup>, AH n°894 pour 24 m<sup>2</sup> et AH n°895 pour 25 m<sup>2</sup>
  - Rue Boutron : les parcelles cadastrées section AH n°905 pour 16 m<sup>2</sup>, AH n° 906 pour 13 m<sup>2</sup>, AH n°902 pour 1 m<sup>2</sup>, AH n°907 pour 2 m<sup>2</sup>, AH n°901 pour 3 m<sup>2</sup>, AH n°908 pour 5 m<sup>2</sup>, AH n°909 pour 35 m<sup>2</sup>, AH n°910 pour 20 m<sup>2</sup> et AH n°912 pour 44 m<sup>2</sup>  
Soit un total de 1 137 m<sup>2</sup>.
- **PRONONCE** leur déclassement et leur intégration au domaine privé communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui seraient nécessaires à l'effectivité desdites désaffectations et déclassements
- **CHARGE** Monsieur le Maire à l'application de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 05 novembre 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20241104-2024-11-08-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2024



Le Maire de la Commune,  
« Livarot – Pays d’Auge »  
Frédéric LEGOUVERNEUR